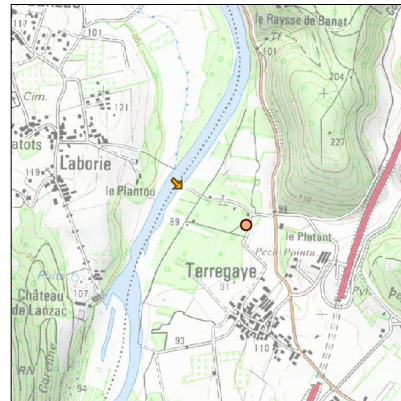
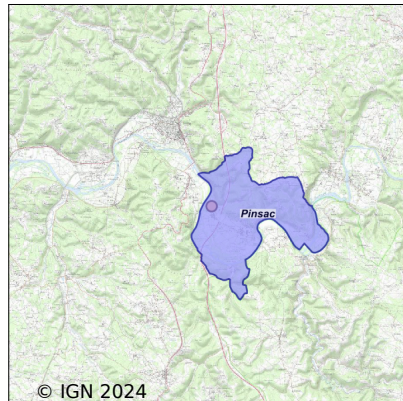


# Système d'assainissement 2022

## PINSAC (TERREGAYE)

### Réseau de type Séparatif



## Station : PINSAC (TERREGAYE)

<b>Code Sandre</b>	<b>0546220V001</b>
<b>Nom du maître d'ouvrage</b>	COMMUNE DE PINSAC
<b>Nom de l'exploitant</b>	-
<b>Date de mise en service</b>	juin 1986
<b>Date de mise hors service</b>	-
<b>Niveau de traitement</b>	Secondaire bio (Ntk)
<b>Capacité</b>	500 équivalent-habitant
<b>Charge nominale DBO5</b>	30 Kg/j
<b>Charge nominale DCO</b>	60 Kg/j
<b>Charge nominale MES</b>	45 Kg/j
<b>Débit nominal temps sec</b>	75 m3/j
<b>Débit nominal temps pluie</b>	-
<b>Filières EAU</b>	File 1: Décantation physique, Lit bactérien, Filtres à sables
<b>Filières BOUE</b>	File 1: Lits de séchage
<b>Filières ODEUR</b>	
<b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b>	581 288, 6 419 612 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
<b>Milieu récepteur</b>	Rivière - La Dordogne

# Chronologie des raccordements au reseau

## Raccordements communaux

36% de Pinsac depuis 2002

## Observations SDDE

### Systeme de collecte

Nombre de raccordes :

Une trentaine d'abonnes dont un camping avec 65 emplacements, ce qui represente environ 80 EH.

Fonctionnement :

Le comportement du reseau de collecte n'appelle aucune remarque particuliere.

### Station d'epuration

Remplissage :

En moyenne sur l'annee, le remplissage hydraulique est d'environ 100 EH, soit 20 % de la capacite de l'installation, calcule a partir du temps de fonctionnement des pompes du poste de relevage (debit des pompes : 20 m<sup>3</sup>/h). Durant 1 mois de l'annee, avec la frequentation du camping, la charge hydraulique peut atteindre 30 % de la capacite nominale.

La charge organique moyenne des 3 dernieres mesures d'auto-surveillance est de l'ordre de 75 EH, soit 15 % de la capacite des ouvrages. La mesure de 2022 n'est pas prise en compte car les charges paraissent surestimees.

Entretien :

L'entretien des ouvrages est convenable. Le carnet d'exploitation est bien complete.

Fonctionnement :

La qualite du rejet ne respecte pas les exigences reglementaires pour les parametres MES et DCO.

La concentration en DBO<sub>5</sub> et en NH<sub>4</sub> sont elles aussi elevees. Les bassins d'infiltrations permettent d'apporter un complement de traitement qui permet d'assurer la protection du milieu.

Les bassins d'infiltration permettent toutefois d'apporter un complement de traitement qui permet d'assurer la protection du milieu.

Les ouvrages sont vieillissants, les cloisons de separation entre la zone de decantation et la zone de digestion ne sont plus fonctionnelles. De plus, le canal de sortie est fissure et tout leffluent traite ne passe pas par le seuil triangulaire.

D'apres l'expertise, la fissure dans l'angle de l'ouvrage est liee a un probleme de realisation (insuffisance de ferrailage ou defaut de positionnement des armatures) qui peut etre traite par plusieurs methodes decrites dans le rapport (injection, colmatage ou calfeutrement). Dans l'attente de ces travaux, un suivi de l'evolution de la fissure avec une jauge peut etre mis en place. Cet ouvrage semble donc pouvoir etre conserve encore quelques annees.

Auto-surveillance :

La mesure d'auto-surveillance est realisee tous les 2 ans par le SYDED. Les analyses sont effectuees par un laboratoire independant agree. Pour l'annee 2022, la mesure est jugee representative cependant l'auto-surveillance a eu lieu durant un fort episode pluvieux ce qui explique une charge entrante plus importante.

Impact visible sur le milieu recepteur :

Aucun impact visible sur le milieu recepteur car infiltration totale du rejet.

Usages sensibles en aval du systeme d'assainissement :

Pratique des loisirs aquatiques sur la Dordogne.

### Sous produits

Production theorique : (ratio : 240 l/EH/an et concentration des boues a 40 g/l)

En absence de la consommation en eau potable, il n'est pas possible devaluer la production theorique.

Production reelle :

La production en 2022, est difficilement quantifiable.

Fonctionnement :

Une seule évacuation a été réalisée le 13/10/2022. 7,84 m<sup>3</sup> à 254 g/l ont été évacués pour être éliminés en compostage. La quantité évacuée est de 1,99 de TMS.

Il est conseillé de réaliser une évacuation d'environ 10 m<sup>3</sup> vers les lits de séchage avant la période estivale.

## Données chiffrées

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	39 m <sup>3</sup> /j	52 %			17,1 m <sup>3</sup> /j	
DBO <sub>5</sub>	15,8 Kg/j	53 %	410 mg/l	96 %	0,6 Kg/j	34 mg/l
DCO	33 Kg/j	55 %	860 mg/l	92 %	2,7 Kg/j	158 mg/l
MES	13,9 Kg/j		360 mg/l	93 %	1 Kg/j	60 mg/l
NGL	4,3 Kg/j		110 mg/l	73 %	1,1 Kg/j	67 mg/l
NTK	4,3 Kg/j		110 mg/l	77 %	1 Kg/j	58 mg/l
PT	0,4 Kg/j		11,5 mg/l	53 %	0,2 Kg/j	12,3 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2022

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0546220V001>